

# CRISENOY

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

Projet de mise en compatibilité  
du Plan local d'urbanisme de la commune de Crisenoy

### CONCERTATION PRÉALABLE

Du 17 janvier au 25 février 2022

Inscrit au Programme  
immobilier pénitentiaire de  
l'État et porté par l'Agence publique  
pour l'immobilier de la Justice (APIJ), le projet  
consiste à créer un nouvel établissement pénitentiaire  
de 1 000 places sur la commune de Crisenoy.

#### LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

**1 000** places  
**30** ha de surface du site d'étude  
**157** millions d'euros d'investissement  
**910** emplois créés  
**2027** : date de livraison

#### LES ÉTAPES DE RÉALISATION

**2018**

Démarrage des recherches  
foncières de plusieurs sites

**2021**

**20 avril :**  
Annonce officielle  
gouvernementale d'une  
nouvelle implantation  
pénitentiaire à Crisenoy

**2022**

**17 janv. - 25 fev. :**  
Concertation préalable

**2023**

Enquête publique unique

**2024**

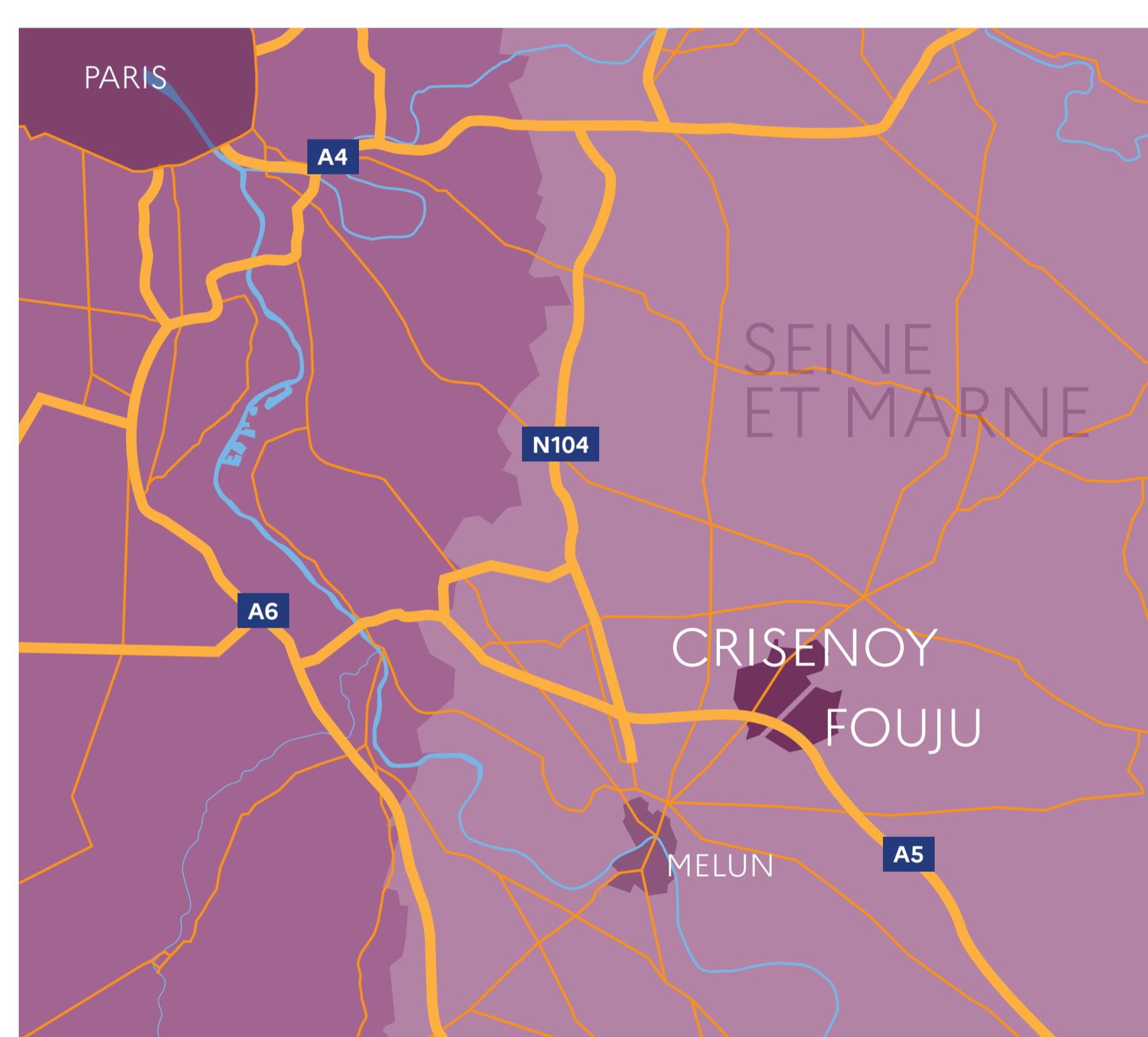
Démarrage des travaux

**2027**

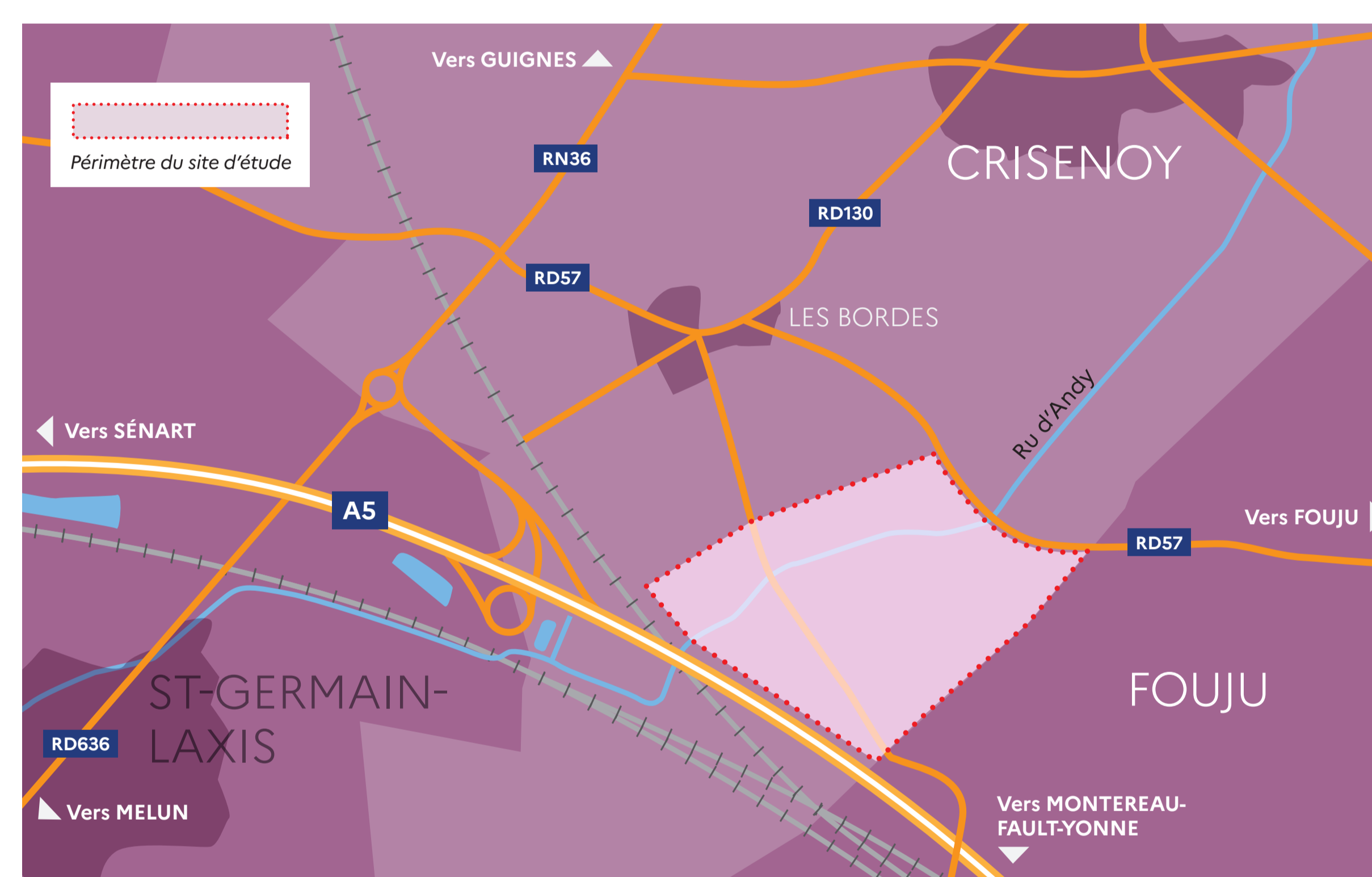
Livraison et ouverture  
de l'établissement

#### Les objectifs

- Lutte contre la surpopulation carcérale
- Amélioration des conditions de travail du personnel pénitentiaire
- Réinsertion active des détenus
- Exigence de sûreté dans la construction et le fonctionnement de l'établissement
- Maîtrise des coûts d'investissement et d'exploitation
- Respect des exigences de développement durable dans la conception et l'exploitation de l'établissement



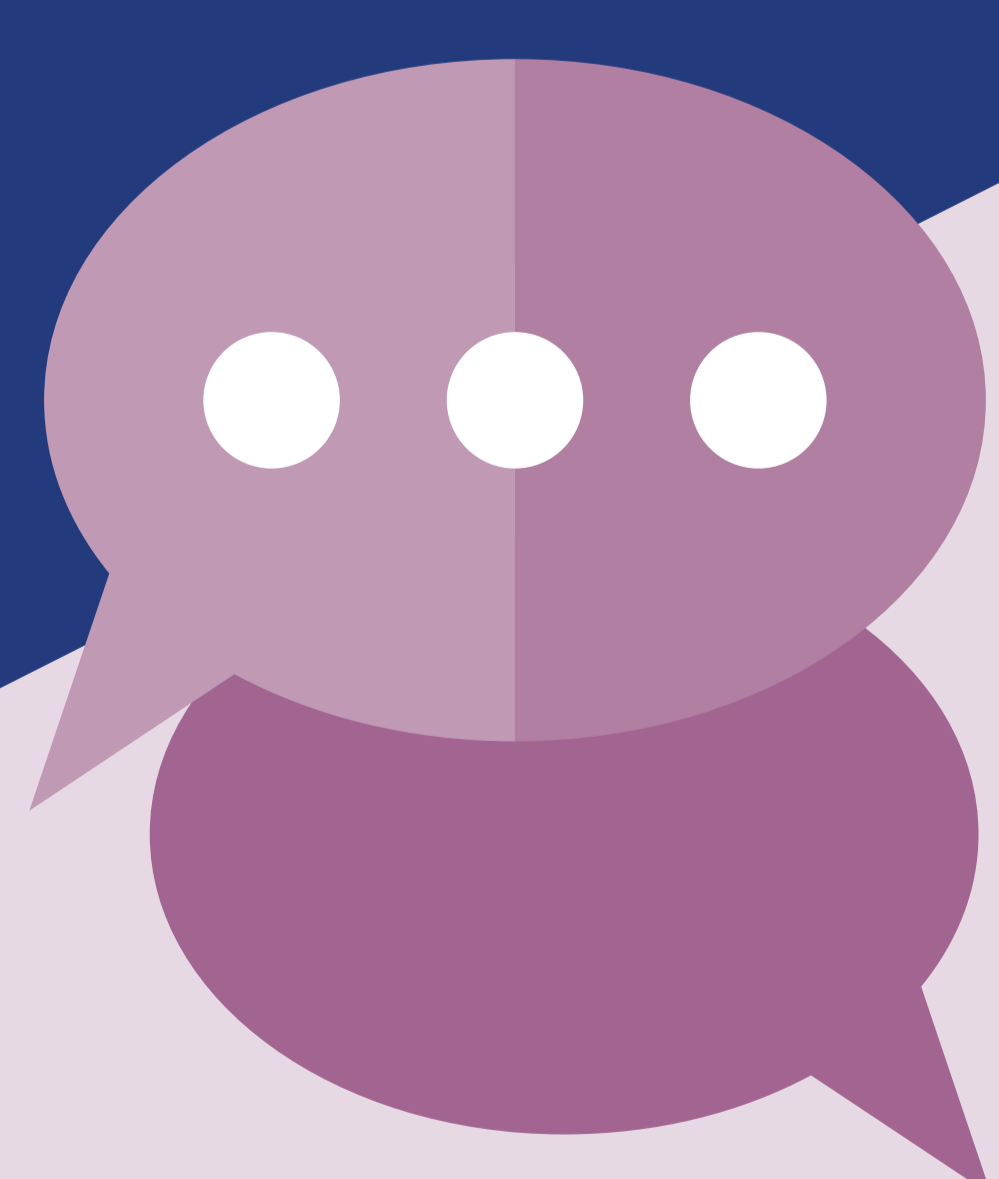
La localisation du projet



Site d'étude sur lequel est envisagé le projet de Crisenoy

## UNE CONCERTATION PRÉALABLE POUR VOUS INFORMER VOUS ÉCOUTER

Du 17 janvier au 25 février 2022,  
vous pouvez :



#### Vous informer grâce au dossier de concertation disponible :

- en ligne sur : [www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr](http://www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr)
- en version papier en mairies de Crisenoy, Fougny, Saint-Germain-Laxis, Moisenay, Maincy, Rubelles, Champdeuil, Champeaux, Blandy, Andrezel et Melun ; à la préfecture de Seine-et-Marne (Melun) ; au siège de la communauté d'agglomération Melun - Val de Seine (Dammarie-lès-Lys) ; au siège de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (Le Châtelet-en-Brie)\*.

#### Déposer une contribution :

- en ligne sur : [www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr](http://www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr)
- sur les registres publics déposés en mairies de Crisenoy, Fougny et Melun, à la préfecture de Seine-et-Marne (Melun), au siège de la communauté d'agglomération Melun - Val de Seine (Dammarie-lès-Lys), au siège de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (Le Châtelet-en-Brie)\*.

#### Participer à la réunion publique :

- **Judi 3 février 2022** (19h - 21h) à la salle des fêtes de Crisenoy, rue Vert Saint-Père (retransmise en ligne sur [www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr](http://www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr) et sur [www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)).  
(Sous réserve du contexte sanitaire : pour être informé des dernières modalités, rendez-vous sur [www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr](http://www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr))

#### Vous présenter à la permanence tenue par le maître d'ouvrage :

- **Mercredi 16 février 2022** (16h30 - 19h30) à la mairie de Crisenoy.



Cette concertation préalable est placée sous  
l'égide d'un Garant nommé par la Commission  
nationale du débat public (CNDP) : M. Jean-Luc RENAUD

• Commission nationale du débat public (CNDP), à l'attention  
de M. Jean-Luc RENAUD, 244 bd Saint-Germain, 75007 Paris  
• [jean-luc.renaud@garant-cndp.fr](mailto:jean-luc.renaud@garant-cndp.fr)

[www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr](http://www.concertation-penitentiaire-seine-et-marne.fr)

\* Aux horaires d'ouverture habituels